

Compte-rendu du Conseil Municipal du 17/10/2023

(Avant validation définitive au prochain Conseil)

Présents : Roger Patermo (RP), Régine Novel (NR), Laure Picchiottino (LP), Stéphanie Zampin (SZ), Stéphanie Gayraud (SG), Sandrine Lachize Piccino (SLP), Georges Delahaye (GD), Christian Chenavier(CC), Roland Piot(PR), Nadine Van Gele(NVG), Olivier Maurin (secrétaire de mairie)

Excusée : Céline Perrin-Guicherd.

Pouvoirs : Catherine Martin à Roger Patermo, Francis Frati à Stéphanie Zampin, Grégory Prevost à Régine Novel, Norbert Aubrun à Sandrine Lachize/Piccino.

10 présents. 14 votants. Secrétaire officielle : Picchiottino Laure.

Les projets de délibération ont été envoyés à tous les conseillers.

Introduction informative du Maire

PLU : Suite à la réunion de travail du 27 septembre sur le, le cabinet d'urbanisme a demandé un report pour la finalisation du projet. Le conseil devrait pouvoir voter l'arrêt du projet fin novembre. L'enquête publique possible pour début 2024.

M. Dumas, PDG de la Société Grace/Piccino a présenté au Maire le projet d'extension de la carrière de Peyzieu. Ce projet prévoit un maintien du volume d'extraction et de la circulation actuelle des poids lourds.

Les zones en fin d'exploitation seront remises en état. Une enquête publique est prévue jusqu'au 17 novembre 2023.

Un dossier est consultable en Mairie. Le dossier principal est consultable à la mairie de la commune d'Arboys.

Le résumé du Conseil municipal du 4 juillet est approuvé par 13 voix pour et 1 contre.

Présentation des délibérations à l'ordre du jour.

Délibération 1 : Demande de subvention au SDIS

Après achat du matériel pour les pompiers, principalement des tenues, le SDIS peut accorder une subvention sur ces équipements. La délibération consiste donc à demander celle-ci. En fonction du matériel la subvention est différente, environ 20% peut être espéré.

1 opposition. 13 pour.

Délibération 2 : Adhésion à la convention de transfert et de valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE).

Pour se faire aider sur les audits d'énergie et pour faire les économies d'énergie principalement sur les bâtiments, le Syndicat d'Énergie de l'Ain propose son aide.

Par exemple, l'objectif est de diminuer la consommation de l'école primaire par l'installation d'une pompe à chaleur couplée au chauffage au sol et aussi équiper les 2 logements en électrique de l'ancienne Mairie. La consommation en fuel pourrait diminuer de 60 à 70 %.

Le chauffage de la salle sud de la salle polyvalente, défectueux et énergivore, est aussi à changer.

SG Quelle est l'indice du logement en location ?

NVG Il est F. Donc le loyer est bloqué. Après tous les travaux il faudra refaire un diagnostic.

RP L'isolation du logement sud sera aussi améliorer. Le diagnostic sera refait.

SLP A combien s'élèveront les frais ?

RP il y aura une part de financement du SIEA pour chaque audit et des frais de bureau de contrôle qui seront en partie pris en charge. Pour l'instant on ne connaît pas le montant des frais d'audit. L'aide financière sera estimée pour chaque demande.

SLP Quand est-il de la production des panneaux solaires ?

RP Les panneaux de l'école produisent depuis cet été. On attend la convention de retour d'EDF. Le raccordement des panneaux photovoltaïques des bâtiments techniques est prévu prochainement.

GD va-t-on avoir un retour sur ce qu'on produit déjà ?

RP Oui, nous avons le comptage de la production permettra un paiement rétroactif

SLP Avez-vous pris une assurance ?

RP On va faire une demande d'avenant à l'assurance.

Vote : 4 abstentions. 10 pour

Délibération 3 : Convention de mise à disposition de l'actif et du passif entre la commune de BRENS et la Communauté de Communes Bugey Sud à la suite du transfert des compétences Eau et/ou Assainissement

RP : Equipements mis à disposition de la CCBS. En 2024 nous aurons un retour de Bugey Sud qui nous remboursera les avances faites par la commune sur les échéances d'emprunt Eau et Assainissement pour le compte de la CCLB.

NVG Avez-vous reçu votre facture d'eau ?

SZ Une information a été publiée dans illiwap à ce sujet. Il y a un retard. Les relevés de compteur d'eau auront lieu en décembre. C'est le dernier relevé de la SOGEDO après tout passe à la CCBS.

SLP souhaite faire passer une information en dehors de l'ordre du jour (Cf délibération du 12/04/2021) au sujet des moustiques tigres :

SLP : avant la SOGEDO s'occupait de l'entretien des bouches d'égout *, comme la compétence eau et assainissement est partie à la CCBS, le nettoyage leur revient-il ?

Plusieurs habitants se sont plaints des nombreux moustiques cet été et ont fait intervenir des agents de l'ARS qui ont relevé les bouches d'égout comme point de vigilance haute, leur soulignant l'importance de refaire un traitement, les oeufs de moustiques étant endormis, afin d'éviter une prolifération au printemps. Pour eux, cette charge d'entretien des eaux stagnantes revient à la commune.

Deuxième point, il serait bien aussi de demander une nouvelle démoustication en décembre.

RP La compétence de la démoustication relève de l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication en Rhône-Alpes. Cet été un agent de L'Entente Interdépartementale pour la Démoustication est passé en disant qu'il avait traité sur Gotraz. Sur la prolifération des moustiques depuis 2 ans, Il nous a répondu qu'il y avait des restrictions budgétaires concernant les démoustications.

RP Le site internet de l'EID, permet solliciter directement une intervention ou un diagnostic.

Nous n'avons pas encore eu retour concernant l'intervention de l'ARS à ce sujet.

RN J'ai contacté l'EID qui est venue chez moi et a traité les points d'eau

RP nous allons relancer l'EID et nous sommes à disposition des Brégnards qui ont des informations à ce sujet

SG est ce que la CCBS pourra prendre l'entretien à sa charge ?

CC certaines bouches d'égout sont traitées par la commune. Souvent il reste un peu d'eau pour éviter les odeurs.

* Renseignements pris, les services de la SOGEDO déclarent ne pas avoir souvenir d'interventions sur le traitement des bouches d'égout.

Vote : Unanimité

Délibération 4 Vote des subventions aux associations

RP : CM qui les gère est absente ce soir. Avez-vous des observations ?

Lecture des associations aidées par la commune et ayant répondues à leur bilan annuel.

RP Au sujet des interrogations de certains Brégnards sur la chasse. La chasse locale a son règlement intérieur. Le président de la société de chasse de Brens/Virignin est venu en Mairie donner des informations, les mardis et jeudis jours de non chasse au niveau national auquel s'ajoute le jour de non chasse de la société locale, le lundi à Brens/Virignin à Brens.

La préfecture délivre des autorisations de chasse à des gardes fédéraux sans que les sociétés locales ne soient prévenues. Ceci peut avoir lieu toute l'année. Des battues exceptionnelles peuvent aussi être organisées.

SG est ce que les déplacements liés à la piscine sont dans la subvention au sou des écoles ?

RP : tout est inclus y compris les déplacements piscine

SG : donc c'est le sou des Ecoles qui paie le déplacement piscine ?

RP : par l'intermédiaire de la subvention de la municipalité oui.

SG : mais le transport aussi car c'est une compétence obligatoire de l'Education Nationale

RP : Le Sou des Ecoles nous a toujours dit que c'était une coutume ici et que ça a toujours fonctionné comme ça. Ils souhaitaient continuer à fonctionner comme ça.

SG : ils vous ont dit ça
RP : oui
SG : d'accord
Vote 3 abstentions 11 pour.

Délibération 5 : Convention de MO du département pour la bande piétonne en direction de la route de Gotraz.

RP Nous souhaitons réaliser un chemin piétonnier depuis l'Impasse de la Rivoire jusqu'à la route de Gotraz. On demande une étude pour la faisabilité, le coût estimé de l'étude 5800 euros HT.

SLP même projet que celui qui va à la voie ferrée ?

RP nous attendons plusieurs options de la part de l'Agence d'Ingénierie afin de trouver l'équilibre entre un marquage piéton et le ralentissement sans gêne des véhicules. Le trottoir coûte bien trop cher et la largeur de la chaussée ne le permet pas, donc il est exclu d'office. Estimatif entre 30000 et 35000 Euros HT. Ce projet fera l'objet d'une demande de subvention.

RN. Je juge les plots au sol dangereux

RP Ces plots au sol ont été demandé par les piétons et écoliers pour obliger les véhicules à respecter le cheminement piéton. Toujours à la demande des piétons, Ils seront complétés dans le virage après le passage à niveau.

Ils sont espacés pour permettre leur franchissement par des véhicules plus larges. Le Maire a insisté lors des travaux auprès de l'agence départementale pour réduire la largeur initialement prévue pour les piétons.

SLP Pour le déneigement ?

CC C'est le seul problème, nous prendrons des précautions.

RP il existe des fraiseuses manuelles qui pourraient permettre le déneigement en cas de besoin.

Le but c'est la sécurité des piétons. Les voitures ont suffisamment d'espaces pour se croiser et doivent respecter la limitation de vitesse.

Vote : 5 abstentions 9 pour

Le Maire apporte quelques informations d'actualités :

La police municipale de Belley n'est pas encore opérationnelle sur Brens.

SLP Quand rentre elle en application ?

RP Il y a 5 communes qui ont déjà délibéré. Cela ne saurait tarder. Le côté administratif est bientôt terminé. La commune sera avertie quand la police sera opérationnelle, d'ici à la fin de l'année.

RP Par ailleurs, il y a une négociation avec le Département sur l'amélioration des flux routiers. Chaque commune veut sécuriser son secteur (Virignin, Belley, Peyrieu, Brens). Pour Brens, j'ai donné un avis défavorable à l'élargissement du pont du Furans préconisé par le Département. J'ai écrit au Département pour insister sur le fait que l'agrandissement projeté du pont du Furans ne peut pas s'envisager sans des travaux de sécurisation et de ralentissement des véhicules entre le pont et l'intersection avec la route de l'Echet.

De plus, j'ai appuyé une lettre des riverains auprès des Conseillers Départementaux de notre canton allant dans le même sens.

Délibération 6 : Admission de non valeurs

OM Ce sont des factures impayées que le Trésor Public n'a pas été en mesure de récupérer après poursuites pour un montant de 226. €.

GD est ce que ces personnes sont des récurrents ?

RP généralement ce sont des personnes qui ont quitté Brens

Vote unanimité

Séance close à 19H54

Suite au conseil municipal : Réunion de travail avec tous les conseillers municipaux.

Le Maire